

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00953

Numéro SIREN : 898 357 900

Nom ou dénomination : 2F Aménagement

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/019860

*Certifié conforme
par la Présidence*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	179 000.00		179 000.00	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	9 400.00	2 875.82	6 524.18	
	Autres immobilisations corporelles	65 903.99	18 976.45	46 927.54	
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	200.00		200.00		
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	Total II	254 503.99	21 852.27	232 651.72	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	10 458.44		10 458.44	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	128 719.70		128 719.70	
	Autres créances	12 290.60		12 290.60	
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	188 046.64		188 046.64		
Charges constatées d'avance (3)	10 507.08		10 507.08		
	Total III	350 022.46		350 022.46	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	604 526.45	21 852.27	582 674.18	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	45 886.95	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	85 886.95		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total II			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	217 776.54	
	Concours bancaires courants	553.73	
	Emprunts et dettes financières diverses	101 101.53	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 564.27	
	Dettes fiscales et sociales	48 711.30	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	79.86	
	Total IV	496 787.23	
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	582 674.18	

(1) Dont à moins d'un an

312 944.23

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société 2F AMENAGEMENT a été créée le 13 avril 2021 et clôture au 31 mars 2022 son premier exercice. Par exception, il est d'une durée de 11,5 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			179 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 400
Matériel de transport			67 904
TOTAL			77 304
Autres titres immobilisés			200
TOTAL			200
TOTAL GENERAL			256 504

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			179 000	179 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 400	9 400
Matériel de transport		2 000	65 904	65 904
TOTAL		2 000	75 304	75 304
Autres titres immobilisés			200	200
TOTAL			200	200
TOTAL GENERAL		2 000	254 504	254 504

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 876		2 876
Matériel de transport		19 227	250	18 976
TOTAL		22 103	250	21 852
TOTAL GENERAL		22 103	250	21 852

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 876				
Matériel de transport	19 227				
TOTAL	22 103				
TOTAL GENERAL	22 103				

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	128 720	128 720	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13	13	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 277	12 277	
Charges constatées d'avance	10 507	10 507	
TOTAL	151 517	151 517	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	720	720		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	217 610	33 767	134 283	49 560
Fournisseurs et comptes rattachés	128 564	128 564		
Personnel et comptes rattachés	4 173	4 173		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 472	6 472		
Impôts sur les bénéfécies	10 779	10 779		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 664	26 664		
Autres impôts taxes et assimilés	623	623		
Groupe et associés	101 102	101 102		
Produits constatés d'avance	80	80		
TOTAL	496 787	312 944	134 283	49 560
Emprunts souscrits en cours d'exercice	240 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	22 390			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	96			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000		40 000		40 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds platerie-cloison	250 000			250 000	
Total	250 000			250 000	

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués au dernier prix de réapprovisionnement.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	51 149
Total	51 149

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	720
Emprunts et dettes financières diverses	1 006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 340
Dettes fiscales et sociales	1 116
Total	68 181

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 507
Total	10 507
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	80
Total	80

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 396	
Dont entreprises liées	1 006	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissement du fonds de commerce en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 240 000 Euros souscrit auprès du Crédit Mutuel.
Capital et Intérêts à courir : 228 380,71 Euros

Engagements reçus

Caution solidaire à hauteur de 84 000 Euros de Monsieur Fabrice DESSERTAINE en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 240 000 Euros souscrit auprès du Crédit Mutuel.

Caution solidaire à hauteur de 84 000 Euros de Monsieur François BOSCHETTI en garantie d'un emprunt d'un montant initial de 240 000 Euros souscrit auprès du Crédit Mutuel.

ANNEXE

Exercice du 13/04/2021 au 31/03/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société cotise à une caisse spécifique qui gère ce type d'indemnité.

2F AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au Capital de 40 000 €uros

17 ZA chemin de la Plaine
38640 CLAIX
898 357 900 RCS GRENOBLE

=====

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 mars 2022

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 45 886,95 €uros de la façon suivante :

Réserve légale	4 000,00 €uros
Autres réserves	41 886,95 €uros

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de dividendes distribués depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait certifié conforme
Le Président

